

RAPPORT DE L'ATELIER N°3 : « LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL : FACTEUR DE DEVELOPPEMENT DURABLE »

Atelier coordonné par le Conseil régional Rhône-Alpes et l'Etat du Parana

Dans la dernière décennie il y a eu une faillite du modèle de développement économique en vigueur dans la quasi totalité des pays du monde. Il apparaît donc qu'un développement sociétal basé uniquement sur des critères purement économiques n'est pas soutenable sur le long terme. A côté des considérations économiques, il faut aussi veiller à prendre en compte les questions environnementales et sociales.

L'économie de la connaissance est un des éléments de ce nouveau paradigme. Elle se base sur la diffusion du savoir et des innovations à tous les acteurs sociaux, dont les entreprises. N'étant plus seulement dirigées par des objectifs de recherche du profit, les entreprises deviennent porteuses de nouvelles dynamiques de développement, incluant les problématiques sociales et environnementales. Ces nouvelles dynamiques s'incluent donc dans le cadre du développement durable, dont les trois piliers sont l'économique, le social et l'environnemental. L'économie de la connaissance fait ainsi partie d'un processus gagnant-gagnant. Les chefs d'entreprises, les chercheurs mais aussi les citoyens bénéficient de diverses retombées grâce à la diffusion du savoir.

Cette approche de l'économie de la connaissance dans la perspective des actions de coopération décentralisée franco-brésilienne a été l'objet de l'atelier de travail intitulé « Le développement économique local : facteur de développement durable ». Dans un premier temps il a été question des composantes à rassembler pour des coopérations de type « économie de la connaissance ». Puis ont été débattus les outils et les indicateurs à mettre en place pour l'émergence d'un tel modèle. La dimension environnementale de cette démarche a aussi été abordée, tout comme son impact sociétal.

L'économie de la connaissance émerge dans un processus en trois étapes. Premièrement, on assiste à un transfert unilatéral des connaissances du monde scientifique vers le secteur entrepreneurial. Dans un deuxième temps, émerge un processus de recherche collaborative entre les différents secteurs de la société. Enfin, les produits de ces échanges sont diffusés à l'ensemble de la population. Ces trois phases peuvent par ailleurs être favorisées par des actions de coopération décentralisée.

L'atelier fait aussi ressortir le fait que l'économie de la connaissance se doit de prendre en compte la place réelle de l'homme au cœur de ce processus et intégrer les retombées pour le plus grand nombre que peuvent avoir les activités productives et de recherches dans nos sociétés.

Le transfert de connaissances et de savoir-faire des chercheurs vers les entreprises, peut permettre à un territoire d'acquérir des avantages concurrentiels. Plus ces transferts de connaissances sont rapides, plus le territoire gagne en compétitivité. De même, lorsque l'innovation est originale, l'activité productive gagne en particularité et spécificité, ce qui la place idéalement face à ses concurrents. Les entreprises ont donc un besoin permanent d'innovation ; et ce d'autant plus qu'elles sont à l'origine de la mise en place de processus productifs plus efficaces, avec l'évolution voire la création de nouveaux métiers. Ces évolutions peuvent apporter des bénéfices tant quantitatifs que qualitatifs pour les entreprises mais aussi pour les employés.

Au Brésil, un exemple de cette étape du processus d'émergence de l'économie de la connaissance, peut être observé dans les différents Aménagements Productifs Locaux, notamment mis en place dans l'Etat du Paraná. Un Aménagement Productif Local est la mise en réseaux de petites et moyennes entreprises, qui bénéficie des transferts de connaissances issus du milieu académique. En plus de ces deux types d'interlocuteurs, entrent aussi en compte des associations et des agences financières. L'Etat du Paraná joue aussi un rôle clé dans la consolidation de ce réseau, de par les mesures qu'il adopte pour que les PME, en général moins réceptives aux innovations, puissent en bénéficier pleinement. L'implication des différents acteurs permet l'émergence d'une matrice interrelationnelle multisectorielle. Au Paraná, le développement de tels réseaux a permis, grâce à une diffusion de la connaissance, une extension technologique entrepreneuriale, ce qui a généré des emplois et une augmentation de revenus. De même le transfert de connaissances du monde de la recherche vers la sphère entrepreneuriale, a permis le développement d'énergies alternatives, comme l'éolien dans l'Etat du Ceará ou plus largement des biocarburants dans l'ensemble du Brésil. Ces développements ont eu des conséquences positives avec la création d'emplois pérennes et l'augmentation des revenus sur plusieurs territoires. Cependant, de tels effets pourraient être amplifiés s'il existait une plus forte coordination entre les différents acteurs impliqués dans le processus pouvant aller jusqu'à la création d'entreprises conjointes et la conclusion d'accords de coopération technique entre des instituts de formation des deux pays.

Cette coordination, sur un même territoire, d'interlocuteurs hétérogènes est la spécificité du passage à la deuxième étape de la construction d'une économie de la connaissance. En France, notamment en Rhône-Alpes, ce passage a eu lieu il y a 5 ans environ, avec la constitution de clusters et de pôles de compétitivité. Ceux-ci permettent une collaboration étroite entre académiques chercheurs et entrepreneurs, ce qui est à l'origine d'externalités positives, favorables à l'ensemble du territoire concerné. La Région Provence Alpes-Côte d'Azur a aussi développé des pôles permettant l'émergence d'une telle coopération entre interlocuteurs, par l'intermédiaire de ses Pôles Régionaux d'Innovation en Développement Economique Solidaire. Outre soutenir cette coopération multisectorielle, cette politique vise à renforcer la compétitivité des PME et à affirmer leurs compétences spécifiques. Dans de tels pôles, les entreprises, en plus de bénéficier des transferts de connaissances, prennent réellement part au processus d'innovation. Se met donc véritablement en place une dynamique de recherche collaborative. A l'heure actuelle, se développe au Brésil, notamment à Salvador, une prise de conscience que favoriser une meilleure coordination entre des acteurs de différents horizons permettra l'acquisition d'avantages compétitifs dans plusieurs secteurs que ceux ciblés initialement, le tout pouvant profiter à l'ensemble de la population.

Lorsque ce processus coopératif se complète d'une diffusion directe à la société civile, le territoire concerné atteint un nouveau palier dans l'économie de la connaissance. Les transferts de savoir ne touchent plus seulement des institutions (de recherche, ou de production par exemple) mais s'étendent à l'ensemble de la société civile. De plus cette diffusion, dans une optique de développement local, doit toucher tous les citoyens même s'ils habitent dans des territoires reculés. Des actions sociales peuvent alors être mises en place dans ce cadre, comme il en existe dans l'Etat du Paraná. En plus de soutenir les firmes, les universités avec leurs activités de recherche entrent en interaction avec la population locale. Par exemple, ont été développées des mesures d'aides aux femmes de pêcheurs. De telles dynamiques ne sont pas aussi visibles en France ; cependant, la recherche de telles diffusions à la société civile, s'est traduite par l'émergence du concept de « responsabilité sociale des entreprises ».

Le développement de l'économie de la connaissance dans nos sociétés ne peut avoir que des conséquences positives pour l'ensemble des acteurs impliqués. Cependant il est difficile à atteindre un stade avancé où l'innovation est à la fois technologique, sociale, managériale, organisationnelle et prend en compte l'environnement. Très difficile également à mesurer et à quantifier en l'absence d'indicateurs homogènes malgré quelques tentatives (les réflexions ont même pu déborder sur la dialectique développement économique versus développement humain).

Cette démarche est au fond longue, compliquée, risquée peut-être mais mérite d'être menée. Et en cela les actions de coopération décentralisée apparaissent comme un moyen utile et judicieux pour développer l'économie de la connaissance. En plus des partages sur les bonnes pratiques en cours dans les différentes collectivités territoriales, la coopération décentralisée permet des échanges universitaires, de chercheurs, d'entrepreneurs pouvant stimuler l'émergence de dynamiques menant au renforcement de l'économie de la connaissance. Ces coopérations présentent par ailleurs l'avantage d'être bénéfiques pour l'ensemble des parties engagées. On peut cependant, noter que les actions de coopération décentralisée sur ce thème de l'économie de la connaissance n'en sont qu'à leur début mais la suite est prometteuse.

En effet existe déjà quelques « briques » de cet immense chantier. Les actions de coopération scientifique et académique comme le programme ARCUS par exemple, sont le premier type de « briques » déjà constituées. Les préoccupations de formation –essentielles et à garder au cœur du système système- sont un autre type de briques existantes. Enfin, une dernière brique est formée par les clusters économiques, qui font appel dans les deux pays à l'économie de la connaissance. Tout cela constitue des briques élémentaires qui ne demandent qu'à être assemblées.

Ces actions de coopération décentralisée en lien avec l'économie de la connaissance entre la France et le Brésil doivent encore être approfondies. Cependant, on peut regarder le futur avec optimisme car tous les acteurs ici présents en sont conscients et ont pour volonté d'intensifier les liens déjà existants dans tous les domaines.